
Bien vivre à Savigny

Quelles perspectives pour 2023 et après ?

Nous sommes tous préoccupés de notre avenir dans ce monde toujours plus instable, dans un pays mal gouverné. Plus que jamais la commune doit rester un pôle de stabilité qui nous aide au quotidien. Encore faut-il que le gouvernement accorde son soutien aux collectivités au lieu de réduire leurs moyens et leur autonomie comme il le fait depuis 6 ans. A Savigny comme ailleurs, les perspectives budgétaires sont fragilisées par la baisse des financements de l'Etat au moment où nous en avons le plus besoin pour faire face à la précarité et à l'incertitude.

Nous ouvrons dans ce contexte un débat difficile sur les orientations budgétaires de la Commune, débat marqué par le manque de rigueur et de perspectives claires de la majorité en place.

Derrière une communication complaisante et autosatisfaite, les résultats 2022 sont édifiants. Si le coût de l'énergie peut en partie justifier le dérapage des dépenses à caractère général, il n'en est rien pour les autres dépenses : + 400 000 € pour les charges de gestion courante, explosion des heures supplémentaires (+21,3%), les dépenses nouvelles ont absorbé le surplus d'impôts que nous avons payé et même réduit notre épargne brute. Quant aux perspectives proposées, elles ne sont pas à la hauteur des besoins d'une ville qui manque partout d'équipements. L'investissement est amputé par de nombreux dépassements de budget sur les travaux en cours et laisse peu de moyens pour de nouveaux projets.

Sur le plan scolaire, la proposition est d'agrandir les groupes scolaires déjà surchargés au lieu de mieux répartir les élèves au plus près des habitations en créant une nouvelle école à faible consommation thermique dans le quartier Champagne.

Le projet de centre culturel que nous avons lancé est poursuivi dans une totale improvisation, avec plus de 3 millions de crédits engagés, des études financées sans cahier de charges et avant même que la population soit consultée.

L'accueil de la petite enfance sera mieux loti avec la reprise, avec un an de retard, d'un projet de crèche que nous avons initié.

Rien, absolument rien pour la jeunesse, qui est priée de se cantonner au sport.

En conclusion, Savigny semble avoir renoué avec trente ans de relâchement budgétaire, mêlant les projets non maîtrisés, les promesses non tenues, l'absence de vision à long terme, et de plus maintenant la vantardise de ses élus, la communication remplaçant les actes.

Savigny a-t-elle vraiment mérité cette équipe ?

Retrouvez-nous sur notre site www.bienvivreasavigny.org

**Groupe BVS : Lydia BERNET, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Nathalie COETMEUR,
Jean-Marc DEFREMONTE, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT**

Osons Savigny

Lors du conseil municipal du 15 février a été voté le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable), précédant le futur PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal). La majorité municipale a pu émettre des observations concernant sa vision pour la ville dans les prochaines années en matière d'urbanisme.

Nous serons vigilants à ce que le plan de circulation et de stationnement soit cohérent, avec l'instauration d'une carte spécifique pour le stationnement des résidents et des commerçants dans les zones bleues ou payantes.

Également, nous serons attentifs à la préservation des zones résidentielles face aux nouvelles constructions.

**Aude HERNANDEZ, conseillère municipale
Christophe-Reynald MICHEL, conseiller municipal
« Osons Savigny »**

Vivons Savigny Autrement, avec Olivier VAGNEUX

Tribune envoyée dans un format non-conforme à l'article 32 du règlement intérieur du Conseil municipal voté le 15 décembre 2022.

**Olivier VAGNEUX · olivier@vagneux.fr
vagneux.fr · 06.51.82.18.70**

Les textes publiés sous cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

Rassemblons Savigny ! - Majorité municipale

Notre avenir s'écrit aujourd'hui !

Lors du Conseil municipal du 15 février, le Vice-président du Grand-Orly Seine Bièvre, délégué à l'urbanisme et au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a présenté **l'avant-Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** du futur PLUI.

Sous ces acronymes barbares se cachent des **documents préfigurateurs de la planification urbaine**. Ils définissent les orientations d'avenir relatives à l'aménagement et territoire, à son développement et à la préservation de l'identité urbaine et patrimoniale de chacune des 24 communes du territoire.

Nous serons très vigilants sur le sujet pour que nous puissions choisir notre développement et non pas le subir. **Collectivement, nous devons porter des ambitions réalistes et humaines d'un territoire aux mille facettes où se côtoie des zones pavillonnaires à préserver et des logements collectifs à repenser pour que Savigny-sur-Orge conserve son attractivité.**

Nous sommes tous très attachés au Savigny que nous avons connu enfant. Cependant, nous le savons, nous devons vivre avec notre temps. **Le Savigny d'hier ne peut être celui d'aujourd'hui et ne sera pas celui de demain !**

Rien ne se fera sans vous ! La concertation pourra être menée par le Grand-Orly Seine Bièvre auprès des habitants, des associations et des partenaires pour que nous puissions, ensemble, nous approprier ce sujet stratégique.

La modification de PLU communal sera d'ailleurs intégrée à ce document. **Le futur imaginé pour notre ville ne pourra s'affranchir des contraintes urbanistiques, d'équipements, démographiques et naturelles de notre ville. Elles devront être respectées, nous nous y engageons !**

A ce titre, à travers le Conseil municipal, nous avons formulé certaines remarques afin que les spécificités de Savigny-sur-Orge soient respectées. Le PADD devra, entre autres, pour la ville de Savigny-sur-Orge, répondre aux **exigences** suivantes :

- La préservation du vivre-ensemble à travers la redynamisation et la revitalisation des « cœurs de ville » autour du Marché Davout, de la Grande rue et de la rue du Mail
- La maîtrise de sa politique de mixité et d'habitat en permettant de concilier l'histoire patrimoniale des zones pavillonnaires et la construction de nouveaux logements, de haute qualité architecturale, pour répondre à la demande toujours plus pressente
- La prise en compte de toutes nuisances (routières et ferroviaires, lutte contre les inondations) pour garantir un cadre de vie apaisé
- Le renforcement de la nature en ville, la lutte contre l'imperméabilisation des sols et l'agrandissement (dès que cela est possible) de nos espaces verts
- De rénover ou construire les équipements publics (culturels et sportifs) nécessaires aux habitants

Enfin, **bonne nouvelle**, les services de l'Etat et ceux de la ville travaillent activement sur le **Contrat de Mixité Sociale (CMS), pour que sa signature soit faite à l'été**. Ce contrat, dont nous vous avons déjà parlé, est un outil supplémentaire pour choisir la mixité de notre ville, en favorisant la création de logements adaptés et les parcours résidentiels, en élaborant et rénovant des équipements et les infrastructures communales. **Il nous permet également de nous conformer, à notre rythme, aux objectifs de la loi SRU nous imposant 25 % de logements sociaux.**

Sensibles et conscients des enjeux de ces documents, vous pouvez compter sur notre entière mobilisation et engagement pour défendre vos besoins et notre ville.

Les élus du groupe « Rassemblons Savigny ! »
